

STATISTIQUES 2025

Voici quelques chiffres qui permettent de dresser un portrait des opérations et les matières reçues au centre de tri en 2025.

Ces informations comprennent :

- Les quantités de matières reçues
- L'évolution mensuelle des quantités reçues
- La composition et la répartition des matières expédiées
- La variation du tonnage annuel depuis 2014

Les quantités de matières reçues au Centre de tri en 2025 se répartissent selon le tableau ci-dessous :

ORIGINE	QUANTITÉ (TONNES)	%
VILLES ET MRC MEMBRES	26 926	87%
ICI*	3 990	13%
TOTAL	30 916	100%

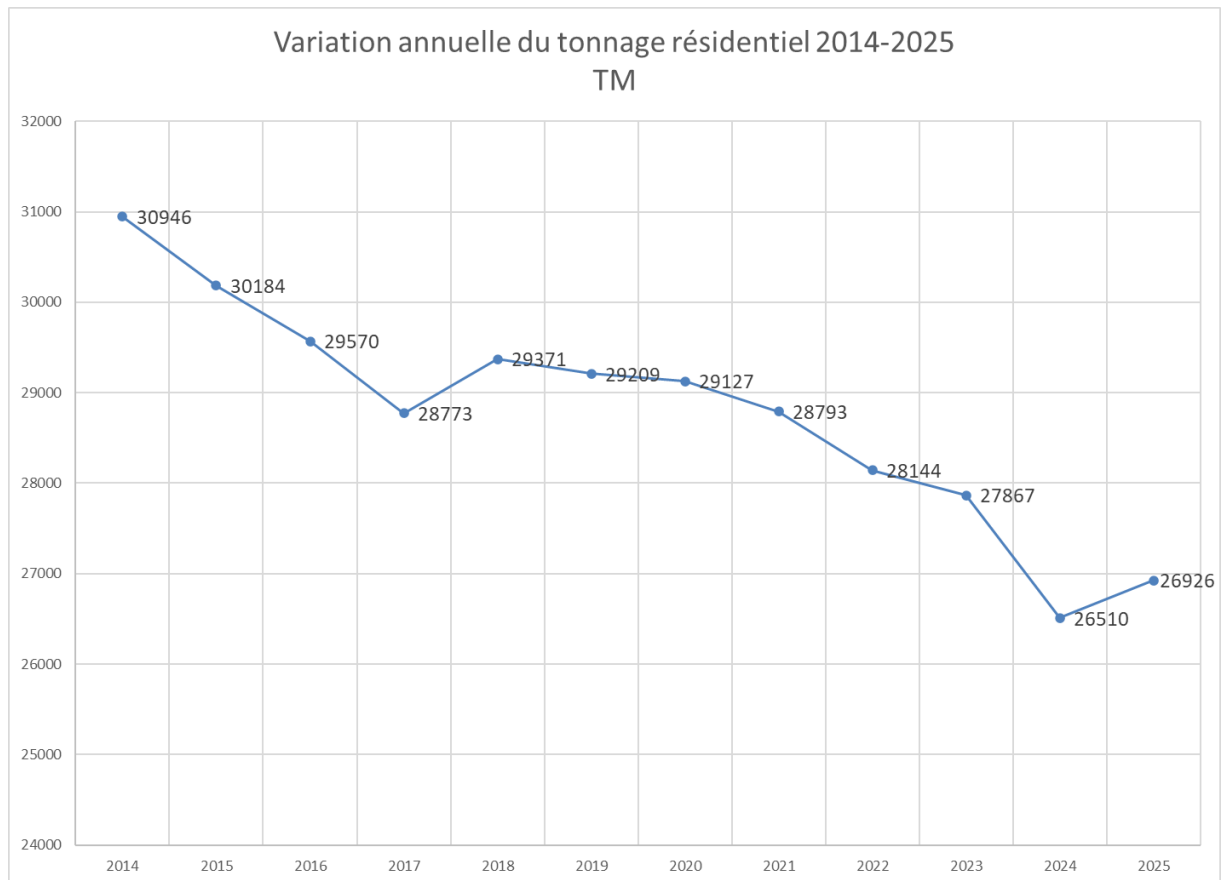
*ICI = Institution, Commerce et Industrie

ÉQUIVALENT (TONNES MOYENNES RÉSIDENCES SEULEMENT)	
PAR MOIS	2 244
PAR SEMAINE	518

Historiquement, la quantité mensuelle reçue a diminué de façon graduelle depuis 2021 pour atteindre une diminution marquée en 2024.

Par-contre, en 2025 une légère augmentation s'est produite pour la matière résidentielle (de l'ordre de 435 TM).

Le graphique suivant représente la variation de ce tonnage depuis 2014.



ÉEQ et la modernisation de la collecte sont-elles la raison de cette augmentation? Est-ce que cette augmentation de la matière résidentielle est due à la standardisation à la source des matières déposées dans le bac ou non?

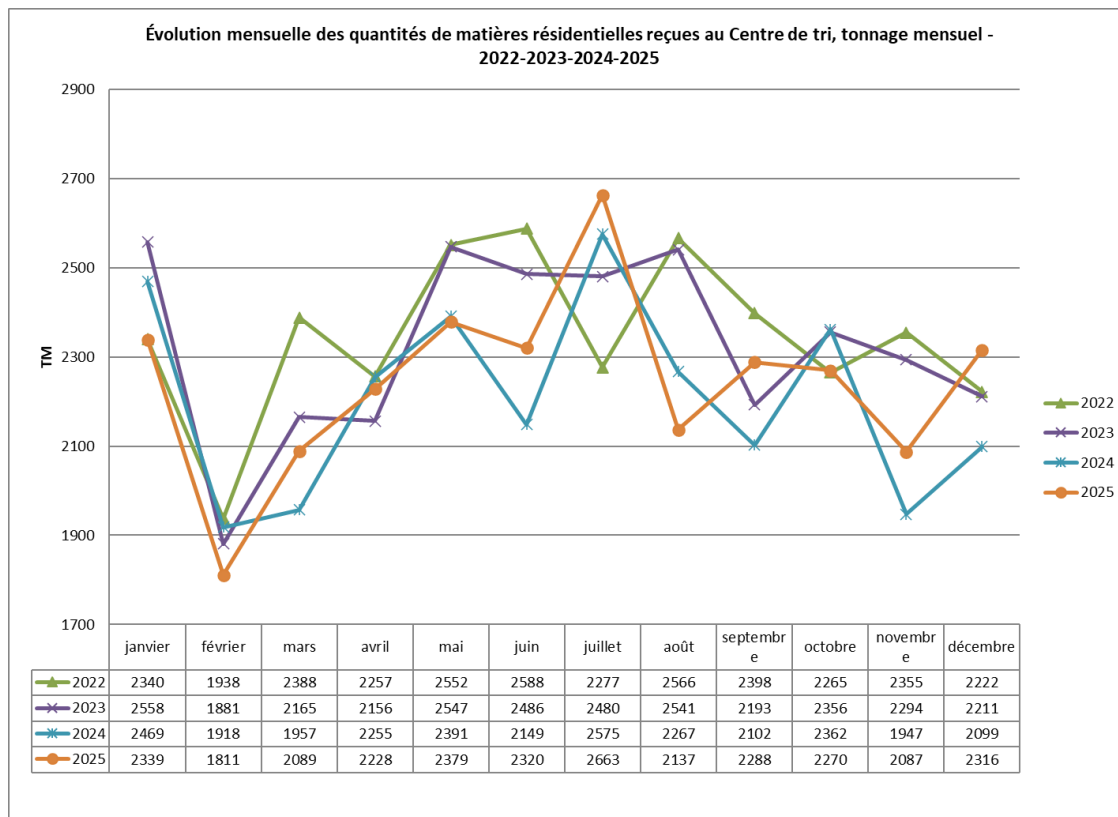
Pour les ICI, le tonnage total est presque le même que 2024.

En ce qui touche les rejets, nous constatons le même pourcentage que 2024 soit 16% total.

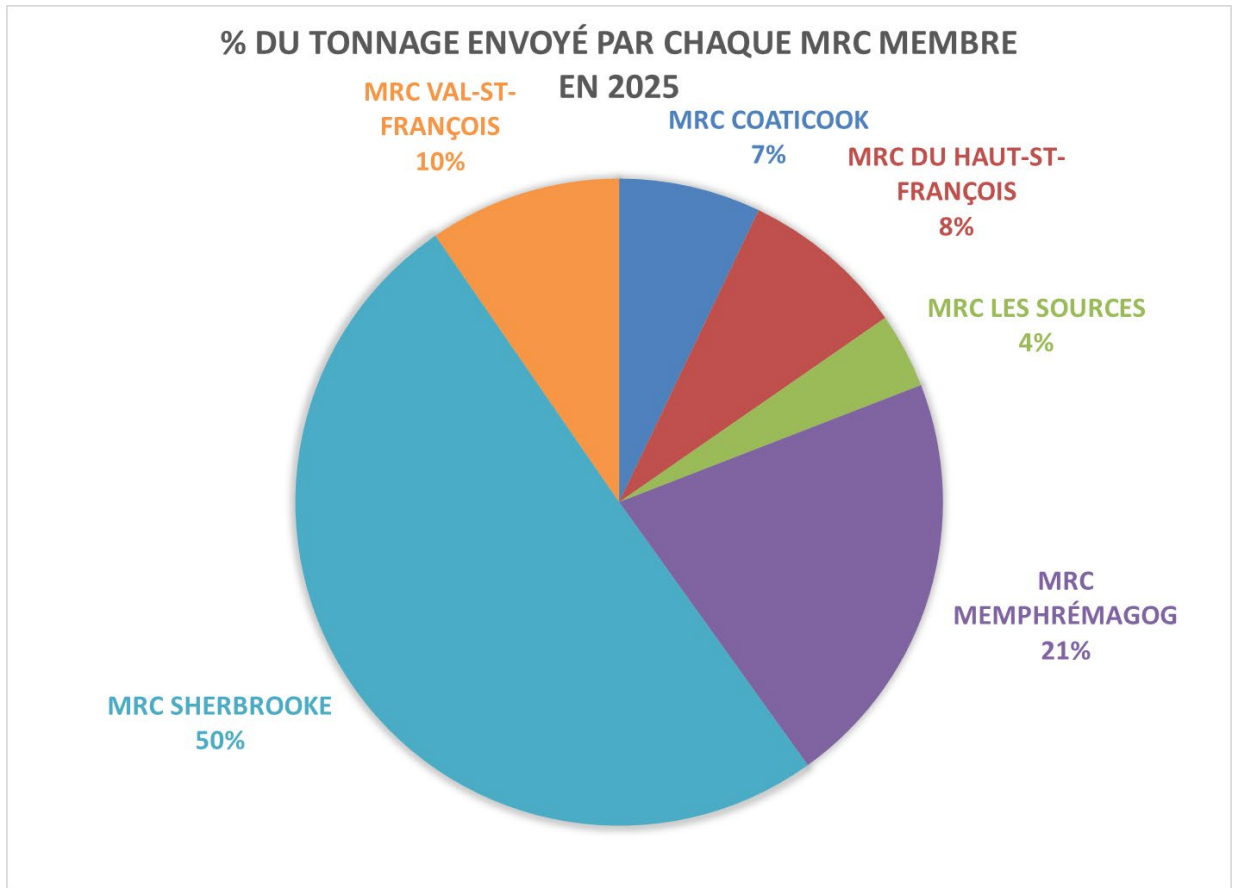
L'installation du tri optique en 2024 continue à maintenir le pourcentage des rejets stable. Ce projet réalisé en 2024 soit l'installation d'un tri optique sur la ligne à la sortie des fibres pour diminuer les rejets ultimes du centre de tri et valoriser au maximum toutes matières valorisables restantes, nous permet aujourd'hui d'obtenir de bons résultats, soit le maintien du pourcentage des rejets en moyenne à 16% pour l'année. (18% en 2023 et 16% en 2024).

Ce sont là des éléments à suivre pour les années à venir.

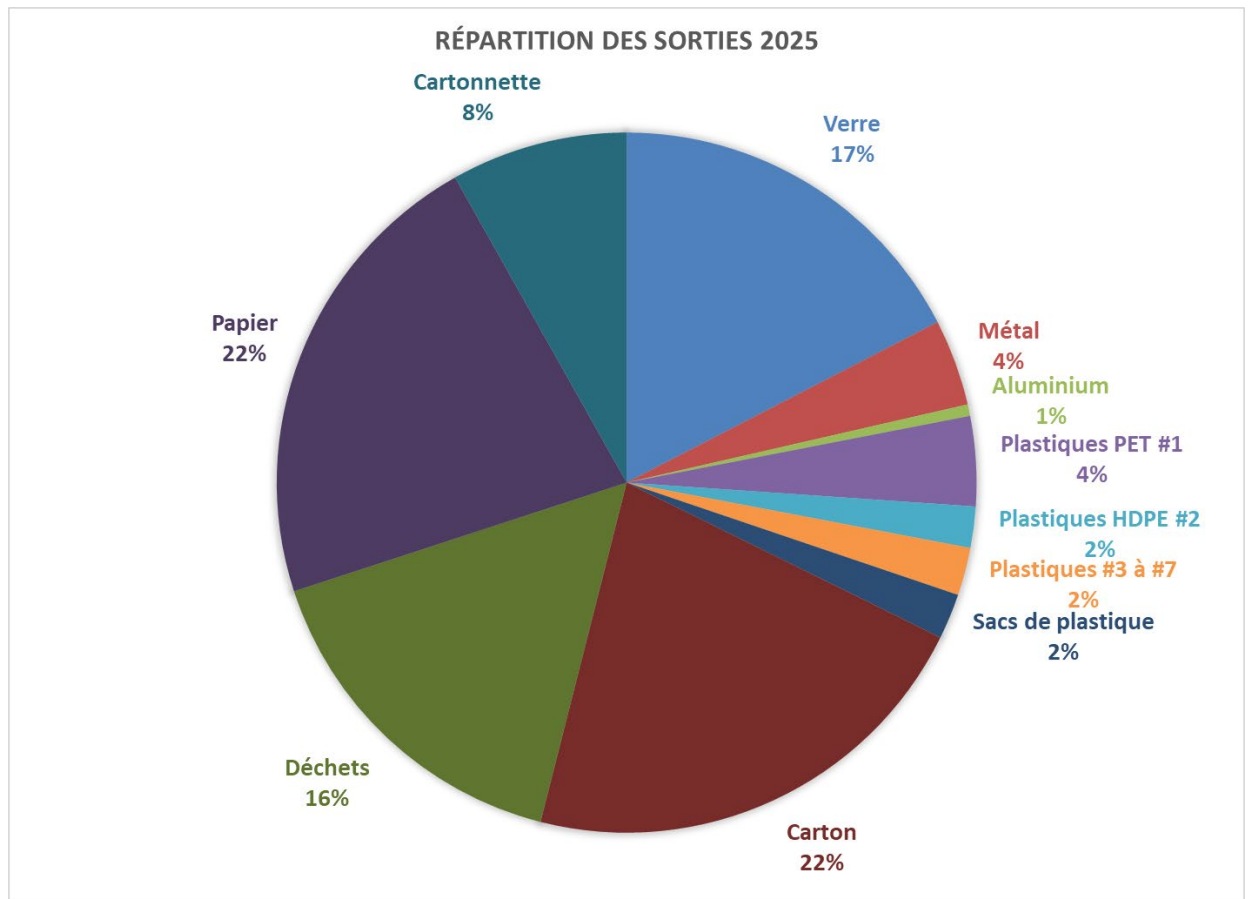
Le graphique ici-bas représente le tonnage résidentiel reçu par mois depuis 2022.



Malgré une légère augmentation du tonnage total en 2025 le pourcentage du tonnage envoyé des différentes MRC membres reste quasi inchangé par rapport à 2024.



Pour l'année 2025, la répartition des matières récupérées et expédiées du centre de tri vers les recycleurs est comme suit :



En 2025, la quantité de fibres, soit le carton, cartonnette et le papier combiné, semble avoir augmenté de 2%. C'est aussi le cas des sacs de plastique qui ont augmenté de 1% (représente presque 300 TM de plus). Quant au verre, il a diminué de 1% dans l'année. Toutes les autres matières semblent rester au même pourcentage.

À la suite de la modernisation de la collecte résidentielle au Québec, Récup Estrie a obtenu un contrat de tri de ÉEQ pour les années 2025 à 2028. L'année 2025 a été la première année dont Récup Estrie a fonctionné selon le contrat de ÉEQ. L'équipe en place a pu s'adapter facilement aux nouvelles façons de faire et notre centre de tri a performé selon les exigences du contrat et a pu maintenir la qualité de ses produits triés.